

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Décision du 30 septembre 2013 portant nomination au conseil scientifique de l'Institut national du cancer

NOR : AFSX1330744S

La ministre des affaires sociales et de la santé et la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.1415-3, D.1415-51 et D.1415-54;

Vu l'arrêté du 22 juin 2005 portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public de l'Institut national du cancer;

Vu l'arrêté du 10 juillet 2013 portant approbation de la modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public Institut national du cancer,

Décident:

Article 1^{er}

Conformément à l'article 10 de la convention constitutive de l'Institut national du cancer, sont nommés membres du conseil scientifique de cet institut en qualité d'experts médicaux et scientifiques:

Mme Geneviève ALMOUZNI.

M. Harry BARTELINK.

Mme Élisabeth A. EISENHAUER.

M. Yann GAUDUEL.

M. Mette KALAGER.

Mme Louise POTVIN.

Mme Karin TARTE.

Article 2

Le directeur général de la santé et le directeur général pour la recherche et l'innovation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 30 septembre 2013.

Pour la ministre des affaires sociales et de la santé
et par délégation :

Par empêchement du directeur général de la santé :

*Le chef de service,
adjoint au directeur général de la santé,
secrétaire général,*

C. POIRET

Pour la ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche et par délégation :

*Le directeur général
pour la recherche et l'innovation,*

R. GENET